

LE CHIFFRE DU MOIS...

606,65 MW

*La puissance éolienne supplémentaire raccordée au réseau national
au premier semestre 2018 : un record !*



Fin juillet, France Energie Eolienne (FEE) a annoncé un nouveau record de raccordement de puissance éolienne pour le 1er semestre 2018 : 606,65 MW* de nouvelles capacités ont été raccordées au réseau national (+23,2 % par rapport au 1er semestre 2017). Avec 14.367 MW de puissance raccordée au 1er juillet 2018, ces résultats confortent l'atteinte par la filière de l'objectif PPE au 31 décembre 2018 (15.000 MW).

Une filière mature prête à assurer la transition énergétique

606,65 MW d'énergie éolienne ont été raccordés au cours du 1er semestre 2018, représentant 48 nouveaux parcs et 263 éoliennes. La filière atteint ainsi 14.367 MW de puissance raccordée au 1er juillet 2018 et fournit plus de 6 % de la consommation électrique nationale**. Essentielle à la transition énergétique française, l'énergie éolienne s'appuie également sur une filière structurée et implantée au cœur des territoires. Les Hauts-de-France et le Grand Est arrivent en tête avec respectivement 168,95 et 160,2 MW raccordés. Le Centre-Val de Loire vient ensuite avec 60,9 MW. Selon Olivier Perot – Président de France Energie Eolienne « La puissance raccordée sur ce premier semestre conforte l'atteinte de l'objectif fixés pour fin 2018. Cette cadence de raccordement montre surtout que la filière a pleinement la capacité de répondre à des objectifs très ambitieux pour accélérer la transition énergétique du pays. Nous attendons que la feuille de route énergétique de la France, via la PPE, soit à la hauteur des multiples signaux positifs délivrés par la filière : accélération des capacités installées, volume de production, création d'emplois, baisse des prix et compétitivité renforcée ». France Énergie Éolienne recommande ainsi un objectif de 45% d'énergies renouvelables en France à horizon 2030, dont 23% d'énergie éolienne.

Les perspectives liées à l'éolien offshore

En complément de la croissance des parcs éoliens terrestres à venir et de la politique de renouvellement des parcs, l'éolien en mer s'impose comme une solution d'avenir et solide pour pérenniser le développement des énergies renouvelables et assurer la transition énergétique. La France tient actuellement un leadership technologique sur l'éolien flottant, comme en attestent les projets Eolink (raccordé ce premier semestre) et Floatgen (raccordement prévu au deuxième semestre 2018). A ce titre, FEE a co-signé le 24 juillet dernier l'Appel de la Méditerranée pour l'éolien en mer flottant, afin de demander le lancement d'un premier appel d'offre commercial dédié.

* Dont 1,2 MW d'éolien offshore (projet Eolink)

** Source : MTEs, T1 2018

Source : [communiqué officiel de la FEE](#)

[Revenir au site web des Assises Européennes de la Transition Énergétique](#)